

Droit social européen

Titulaires

Gautier BUSSCHAERT (Coordonnateur) et Daniel DUMONT

Mnémonique du cours

DROI-C5121

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Après une introduction historique et institutionnelle à la problématique de l'Europe sociale, le cours présente les principaux domaines du corpus social européen dans l'ordre dans lequel ils ont été investis par l'Union : libre circulation des travailleurs, coordination des systèmes de sécurité sociale, accompagnement social des restructurations (licenciements collectifs et transferts d'entreprises), protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, aménagement du temps de travail, dialogue social européen, détachement transnational de travailleurs, implication des travailleurs au sein de l'entreprise, encadrement des relations individuelles de travail, équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours vise à rendre les étudiants capables de décrire, d'expliquer et de mobiliser la production normative des institutions de l'Union européenne en matière sociale, c'est-à-dire dans les domaines du droit du travail, d'une part, et du droit de la sécurité sociale, d'autre part.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Le cours de Droit social européen s'inscrit à la suite des cours de Droit du travail et de Droit de la sécurité sociale. Ceux-ci constituent des pré-requis indispensables, de même bien sûr que le cours général de Droit de l'Union européenne.

Les étudiant(e)s Erasmus sont les bienvenu(e)s, mais une maîtrise suffisante du français (actif et passif) est indispensable pour pouvoir suivre utilement le cours et réussir l'examen.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours *ex cathedra*, accompagné de moments réguliers de questions/réponses et d'échanges.

Un powerpoint contenant un canevas schématique de chaque séance est projeté pendant le cours, puis mis en ligne sur l'université virtuelle (UV). Par ailleurs, un recueil des textes et des décisions de jurisprudence incontournables (3 volumes) est en vente aux P.U.B. ; il est également téléchargeable sur l'UV. Le cours doit être étudié et l'examen présenté avec ce recueil.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Droit social européen

- P. RODIERE, *Droit social de l'Union européenne*, 2^{ème} éd., Paris, L.G.D.J., coll. « Traités », 2014.
- J.-M. SERVAIS, avec la collaboration de Q. DETIENNE, *Droit social de l'Union européenne*, 4^{ème} éd., Bruxelles, Bruylant, coll. « Europe(s) », 2021.

Droit européen du travail

- B. BERCUSSON, *European Labour Law*, 2^{ème} éd., Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Law in Context », 2009.
- M. SCHMITT, *Droit du travail de l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, coll. « Europe(s) », 2012.
- C. BARNARD, *EU Employment Law*, 4^{ème} éd., Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford EU Law Library », 2012.
- K. RIESENHUBER, *European Employment Law*, Anvers, Intersentia, coll. « Ius Communitatis », 2012.
- R. BLANPAIN, *European Labour Law*, 14^{ème} éd., Alphen, Kluwer Law International, 2014 (ID., *Europees Arbeidsrecht*, 11^{ème} éd., Bruges, Die Keure, coll. « ICA », 2012).
- P. WATSON, *EU Social and Employment Law*, 2^{ème} éd., Oxford, Oxford University Press, 2014.
- S. ROBIN-OLIVIER, *Manuel de droit européen du travail*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit de l'Union européenne », 2016.
- *Research Handbook on EU Labour Law* (dir. A. Bogg, C. Costello et A.C.L. Davies), Cheltenham, Edward Elgar, 2016.

- B. TEYSSIE, *Droit européen du travail*, 6^{ème} éd., Paris, Litec, coll. « Manuel », 2019.

- *European Labour Law* (dir. T. Jaspers, F. Pennings et S. Peters), Anvers, Intersentia, 2019.

Droit européen de la sécurité sociale

- M. MORSA, *Sécurité sociale, libre circulation et citoyenneté européennes*, préface de S. Van Raepenbusch, Limal, Anthémis, coll. « Perspectives de droit social », 2012.

- > I. OMARJEE, *Droit européen de la protection sociale*, 2^{ème} éd., Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit de l'Union européenne », 2021.
- > F. PENNING, *European Social Security Law*, 7^{ème} éd., Anvers, Intersentia, coll. « Ius Communitatis », 2021.

Politique sociale européenne

- > A. CRESPI, *L'Europe sociale. Acteurs, politiques, débats*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, coll. « UBlire », 2019.
- > P. POCHET, *A la recherche de l'Europe sociale*, Paris, P.U.F., 2019.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Courriel : daniel.dumont@ulb.be

Bureau à la Faculté de droit et de criminologie : H3.116 (sur rendez-vous)

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral en janvier, avec temps de préparation. La matière pour l'examen est constituée de l'ensemble de la matière vue au cours oral de l'année académique en cours. Les questions d'examen visent à évaluer la capacité des étudiants à restituer, à expliquer et à faire usage de la matière enseignée, le cas échéant par le biais de cas pratiques.

Les étudiants doivent disposer des traités, ainsi que du recueil de textes et de décisions de jurisprudence. Une importance particulière est accordée, lors de l'examen, à l'évaluation de la compréhension des raisonnements de la Cour de justice.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/ bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2, MS-DREU | **Master de spécialisation en droit européen** | bloc U et MS-DSOC | **Master de spécialisation en droit social** | bloc U